

2011 - Dimension de la qualité - ÉQUITÉ:

Offrir les soins de même qualité à tous, peu importe les caractéristiques individuelles et les circonstances, telle que la race, la couleur, la croyance, l'origine nationale, l'ascendance, le lieu d'origine, la langue, l'âge, l'incapacité mentale, l'état matrimonial, la situation familiale, l'orientation sexuelle, le sexe, la condition sociale ou les convictions ou l'activité politiques.

(Viser l'équité des soins et services pour tous)

Indicateurs	Valeur du N.-B.	1 = la différence est statistiquement significative	Source
-------------	-----------------	---	--------

Secteur de soins de santé - SANTÉ PRIMAIRE :

Les soins qu'une personne reçoit lorsqu'elle se dirige la première fois vers le système de santé et ce, avant d'être référée ailleurs. Ce secteur fait la promotion de la santé, la prévention de la maladie et des blessures et le diagnostic et le traitement des maladies.

Médecin de famille habituel (pourcentage)	92.6 %	--	Expérience des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à l'égard des soins de santé primaires, Résultats du sondage 2011 (CSNB 2011) http://www.nbhc.ca/sondage_soins_primaire_nb.cfm
Rural	93.9 %	1	
Urbain	90.9 %		
Autochtone	87.5 %	1	
Non autochtone	92.7 %		
En français	96.0 %	1	
En anglais	93.4 %		
Homme	90.5 %	1	
Femme	94.4 %		
18-34	88.6 %	1	
35-54	92.2 %		
55-64	95.3 %		
65+	96.5 %		
8 ^e année ou moins	92.6 %	0	
Quelques années d'études secondaires	94.2 %		
École secondaire ou GED	91.1 %		
Collège / École de métier	93.7 %		
Diplôme de premier cycle	92.4 %		
Diplôme de deuxième ou troisième cycle	92.2 %		
Revenu - moins de 25 000 \$	91.7 %	0	
Revenu -25 000 \$ à 60 000 \$	92.7 %		
Revenu - 60 000 \$ ou plus	92.7 %		

Cotes de satisfaction globale à l'égard des services et fournisseurs des soins de santé		
Rural	100.3	0
Urbain	99.6	
Autochtone	90.7	1
Non autochtone	100.4	
En français	102.4	1
En anglais	99.1	
Homme	97.7	1
Femme	101.5	
18-34	94	1
35-54	97.4	
55-64	105.8	
65+	109.8	
8 ^e année ou moins	105.5	1
Quelques années d'études secondaires	99.2	
École secondaire ou GED	97.8	
Collège / École de métier	98.9	
Diplôme de premier cycle	103.1	
Diplôme de deuxième ou troisième cycle	102.5	
Revenu - moins de 25 000 \$	99	0
Revenu -25 000 \$ à 60 000 \$	100.6	
Revenu - 60 000 \$ ou plus	99.8	

Expérience des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à l'égard des soins de santé primaires, Résultats du sondage 2011 (CSNB 2011)
http://www.nbhc.ca/sondage_soins_primaire_nb.cfm

Secteur de soins de santé - SOINS AIGUS :

Les soins offerts dans les hôpitaux ou les établissements psychiatriques.

Évaluation globale de l'hôpital (pourcentage)	75.9 %	
Autochtone	77.0 %	0
Non autochtone	75.0 %	
En français	75.0 %	0
En anglais	73.0 %	
Autochtone	76.6 %	0
Non autochtone	75.7 %	
Homme	78.3 %	1
Femme	74.0 %	
Moins de 45	58.8 %	1
45-64	75.8 %	
65+	79.2 %	
8 ^e année ou moins	80.0 %	1

Expérience vécue par le patient dans les hôpitaux du Nouveau-Brunswick, Résultats du sondage 2010 sur les soins aigus (CSNB 2010)
http://www.nbhc.ca/sondage_experience.cfm

Quelques années d'études secondaires	80.8 %		
École secondaire ou GED	74.8 %		
Collège / École de métier	72.6 %		
Diplôme de premier cycle	70.3 %		
Diplôme de deuxième ou troisième cycle	69.5 %		

Secteur de soins de santé – DE SOUTIEN/SPÉCIALITÉ D'APPOINT :

Les soins reçus dans la communauté ou dans les cliniques ambulatoires qui visent à prévenir, contrôler ou soulager les complications et/ou les effets secondaires afin d'améliorer le confort des patients et leur qualité de vie.

Les indicateurs ne sont pas disponibles pour le moment

Note de l'indice de rendement		D	
--------------------------------------	--	----------	--

On calcule la note de *la dimension de l'équité* en évaluant les inégalités en santé, basées sur l'importance de l'accès à des services de bonne qualité comme étant un déterminant des résultats en santé.^A

Certaines caractéristiques des populations qui ont été choisies pour les comparaisons d'équité en santé étaient basées sur la géographie, la descendance autochtone, la langue de service préférée, le sexe, l'âge, l'éducation et le revenu.

Méthodologie de la notation de l'équité :

Étape 1 : Assigner une valeur de "1" à toutes les caractéristiques où on a trouvé une différence significative ou on retrouve une inégalité.

Étape 2 : Additionner toutes les valeurs de "1".

P.ex. 14

Étape 3 : Faire le total de toutes les caractéristiques pour l'évaluation et soustraire 1 pour créer un intervalle. P.ex. 20-1=19

Étape 4 : Diviser l'intervalle en 7 points pour créer les points limites pour chaque note.

P.ex. A+ = 1 - 3.7, A = 3.7 - 6.4, B = 6.4 - 9.1, C = 9.1 - 11.8, D = 11.8 - 14.5, E = 14.5 - 17.2, F = 17.2 - 19.97.

Étape 5 : Assigner le nombre d'inégalités à une note. Un nombre peu élevé d'inégalités équivaut à une meilleure note.

P.ex. 14 = note de D.

A - Dahlgren C. Whitehead M. *Levelling up (part 2): a discussion paper on concepts and principles for tackling social inequalities in health*. Copenhague: Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2006.